

## *Il faut changer de système*

 La Constitution suisse garantit que toute personne puisse bénéficier «des soins nécessaires à sa santé». Pourtant, lorsqu'il s'agit d'accès à la santé mentale, le constat est mitigé: de facto, il est inégal.

En effet, dans le système actuel, le chemin pour accéder à un ou une psychothérapeute est parsemé d'obstacles et nombreux sont ceux qui ne peuvent pas être adressés à des spécialistes faute de places remboursées par l'assurance de base. Le résultat? Des délais d'attente qui s'allongent et entraînent des conséquences catastrophiques pour les individus comme pour la société.

Les coûts occasionnés par les troubles psychiques sont estimés à plus de 19 milliards de francs par an. Pourtant, si elle est administrée à temps, la psychothérapie permet de

juguler de manière efficace et efficiente le développement de troubles chroniques et prévenir, entre autres, les burn-out (et donc l'absentéisme au travail). Une étude réalisée par le bureau BASS et le bureau Conseil et Analyses (B & A) publiée début juillet souligne même que le potentiel d'économies total s'élève à 509 millions de francs par année pour le scénario intermédiaire.

A cette situation déjà tendue est venue s'ajouter la pandémie de Covid-19. Dans ce climat anxigène où l'incertitude est devenue la norme, il est urgent d'agir et de passer au modèle de prescription pour que, sur ordonnance médicale, les citoyens aient enfin accès à des psychothérapeutes remboursés. »

**LORIS GRANDJEAN**, DOCTORANT  
EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE,  
COPRÉSIDENT ASSOCIATION  
FRIBOURGEOISE DES PSYCHOLOGUES